



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE DESHAIES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE
Arrivée le
6 OCT. 1993
loi 82 215 du 2.3.82

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
93 - 03

N° DE LA
DELIBERATION
01

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Jarry, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjoints).

NICOISE Robert, MOLONGO Claudius, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMINETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Duvas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Kitty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre, DEFINEL Marguerite.

D.C.D : Gontrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1993

Monsieur le Maire présente le budget supplémentaire 1993 chapitre par chapitre pour la section de fonctionnement et programme par programme pour la section d'investissement et le résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Report</u>	<u>Propositions</u>
Dépenses	1 185 606,77	2 522 858,01
Recettes	1 408 347,41	2 522 858,01
Excédent	222 740,64	
<u>Section d'Investissement</u>		
Dépenses	10 000 978,34	11 377 542,46
Recettes	10 388 899,43	11 377 542,46
Excédent	387 921,06	

Puis il donne la parole au rapporteur de la Commission qui attire l'attention de l'Assemblée sur la fragilité des finances communales et la nécessité de *perseverer* dans la voie d'une saine gestion.

.../...

DELIBERATION AFFICHEE
LE 28 septembre 1993

Deshaies, Le 28/9/93
Le Maire

F. FLEMIN.

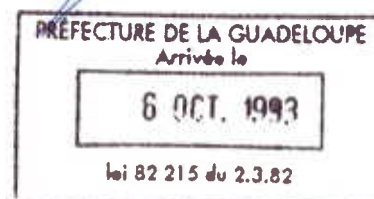
le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire

Entendu le rapport de la Commission financière,
Compte tenu des modifications de dernière minute, VOTE, à L'unanimité des présents
moins deux abstentions (Mrs MOLONGO et NICOISE), le budget supplémentaire 1993 par
chapitre pour la section de fonctionnement et par programme pour la section
d'investissement comme suit :

	<u>Section de Fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement</u>
Dépenses	2 522 858,01	11 569 043,46
Recettes	2 522 858,01	11 539 043,46

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme
Le Maire

F. FLEMIN





DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

==+==+==+==+==

COMMUNE DE DESHAIES

==:==:==:==:==:==

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

==+==+==+==+==+==

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

+==+==+==+==+==+==



N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
92 - 03

N° DE LA
DELIBERATION

04

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Janny, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjointes).
DEFINEL Margueritte, MOLONGO Claudius, NICOISE Robert, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMIETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Duvas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Ketty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre.

D.C.D : Contrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius

AMENAGEMENT - EQUIPEMENT ET DECORATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire expose que la construction de la Bibliothèque Municipale sera bientôt achevée. Il convient donc de prendre des dispositions tendant à l'aménager, l'équiper et la décorer.

Il précise ensuite que sa mise en fonctionnement doit répondre à certaines normes définies par la convention signée avec le Conseil Général dans le cadre du Plan Départemental de Développement de la lecture et par les directives du Ministère de la culture.

L'étude menée par l'Architecte Monsieur CALME^{Guy} avec le concours de la Bibliothèque Centrale des prêts a estimé à 900 000 frs les dépenses nécessaires à l'aménagement, l'équipement et la décoration.

DELIBERATION AFFICHEE

LE 28 Septembre 1993

Deshaies, le 28/9/93

Le Maire

F. FLEMIN.

(GPE)

..../...

Ces dépenses pourraient être financées comme suit :

Ministère de la Culture (D.R.A.C).....	210 000,00 F
Conseil Régional.....	100 000,00 F
Conseil Général.....	205 000,00 F
Commune.....	385 000,00 F
	<hr/>
	900 000,00 F

Le Conseil Municipal

Où l'exposé de Monsieur le Maire

Après échanges de vues

à l'unanimité

1. ADOPTÉ le principe d'aménagement, d'équipement et de décoration de la Bibliothèque Municipale tel qu'il a été conçu par l'Architecte Guy CALHE.
2. APPROUVE le Plan de financement proposé,
3. AUTORISE le Maire à lancer un appel d'offres ouvert et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier y compris le marché.
4. DESIGNE la commission d'appel d'offres initialement constituée pour faire le choix de l'adjudicataire
5. AUTORISE le Maire à signer avec la Direction Régionale aux Affaires Culturelles une convention relative à la participation du Ministère de la culture au recrutement d'un assistant de conservation et aux activités d'animation.

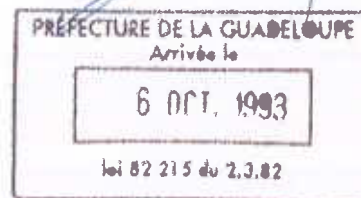
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

le Maire

F. FLAN.

F. FLAN.





DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

=+==+==+==+==+

COMMUNE DE DESHAIES

==:==:==:==:==:

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

=+==+==+==+==+



N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
92 - 03

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

N° DE LA
DELIBERATION

+==+==+==+==+

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Janny, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjointes).
DEFINEL Margueritte, MOLONGO Claudius, NICOISE Robert, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMINETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Duvas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Ketty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre.

D.C.D : Contrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius

CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE WORLD SATELLITE GUADELOUPE S.A

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 27 juin 1992, il a été autorisé à signer une convention d'exploitation de réseau câblé sur le territoire communal avec la Société WORLD SATELLITE.

Suite à la dissociation des exploitations de la Guadeloupe et de la Martinique c'est la Société "WORLD SATELLITE GUADELOUPE S.A" qui va désormais assurer l'établissement et l'exploitation du réseau de la Guadeloupe. Il convient donc d'annuler la précédente convention du 27 juin 1992 et de m'autoriser à signer la nouvelle convention.

Le Conseil Municipal
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après échanges de vues,

Considérant que les conditions d'établissement et d'exploitation du réseau câblé n'ont pas changé fondamentalement.

DELIBERATION AFFICHEE
LE 28 septembre 1993

Deshaies, le 28/9/93
Le Maire

F. FLEMIN

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec la Société "WORLD SATELLITE GUADELOUPE S.A" après annulation de celle du 27 juin 1992 passée avec la Société "WORLD SATELLITE".

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme
le Maire


F. FLEMIN.

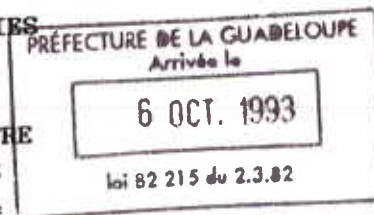
PREFECTURE DE LA GUADELOUPE
Arrivée le
6 OCT. 1993
loi 82 215 du 2.3.82



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE DESHAIES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
93 - 03

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

N° DE LA
LIBERATION
06

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Janny, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjointes).
DEFINEL Margueritte, MOLONGO Claudius, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMIETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Duvas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Ketty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre, NICOISE Robert.

D.C.D : Gontrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius

REEXAMEN DE L'AVIS DONNE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN SITUÉ A LEROUX DANS LA ZONE DES CINQUANTE PAS GEOMETRIQUES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 04 juin 1993 elle a demandé au Service Maritime de suspendre toute autorisation d'occupation temporaire du terrain situé à LEROUX, cadastré AN 67 suite aux demandes formulées par Madame LEDA Mercedes et la Société JAPA représentée Monsieur LAMBEY Jean/Pierre.

Il expose ensuite que lors d'une réunion du Bureau Municipal le 10 septembre 1993 que Monsieur LAMBEY a donné suffisamment de garanties pour que ce terrain reste public et subisse un aménagement paysager, en étroite collaboration avec la Municipalité, sans aucune construction.

Par ailleurs, le Service Maritime ayant confirmé que conformément à la loi sur le Littoral et après la signature de la convention de gestion de la zone des cinquante pas géométriques, c'est à la commune qu'il appartiendra de renouveler l'autorisation.

DELIBERATION AFFICHEE
LE 28 septembre 1993

Deshaies, le 28/9/93
Le Maire

F. FLEMIN.

Le Conseil Municipal
Qui l'exposé de Monsieur le Maire
Après échanges de vues
DECIDE

DECIDE

- 1 . De rapporter la délibération du 04 juin 1993 précitée
- 2 . De donner un avis favorable sur la demande d'autorisation d'occupation temporaire du terrain cadastré AN 67, situé dans la zone des cinquante pas géométriques à LEROUX, formulée par la Société JAPA représentée par Monsieur Jean/Pierre LAMBEY, pour des périodes de cinq ans, expressément renouvelables.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

LE Maire

F. FLEMIN.

PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE
Arrivée le

6 OCT. 1993

loi 82 215 du 2.3.82



N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
92 - 03

N° DE LA
DELIBERATION

07



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

==+==+==+==+==

COMMUNE DE DESHAIES

==:==:==:==:==:==

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

==+==+==+==+==

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

+==+==+==+==+==

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Janny, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjoints).
DEFINEL Margueritte, MOLONGO Claudius, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMIETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Duvas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Ketty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre, NICOLSE Robert.

D.C.D : Gontrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius
17 L.E.S. DE GUYONNEAU - MARCHE A.C.A.H

Par délibération en date du 04 juin 1993 le Conseil Municipal a approuvé le nouveau bilan prévisionnel de l'opération 17 L.E.S GUYONNEAU prenant en compte :

Les modifications des subventions L.B.U (procédure L.E.S au lieu et place de L.T.S).

La participation des attributions à hauteur de 21.424,24 francs par logement qui pourraient être avancés par la Commune, en fonction de la situation sociale de l'attributaire et après la signature d'une convention.

La subvention du Département à hauteur de 850 000 Francs.

DELIBERATION AFFICHEE

LE 28 septembre 1993

Deshaies, le 28/9/93

Le Maire

F. FLEMIN

(GPE)

Monsieur le Maire rappelle le choix du constructeur A.C.A.H pour la réalisation de 17 logements sur la base d'une offre forfaitaire de 2.400.000 Frs.

.../...

Afin de notifier à l'entreprise le démarrage des travaux, la SEMAG sollicite de la part de la Commune l'autorisation d'engager et de signer le marché de travaux correspondant.

L'Assemblée ouï l'exposé de Monsieur le Maire

1 . AUTORISE la SEMAG à signer au nom et pour le compte de la Commune de DESHAIES le marché de travaux avec A.C.A.H pour la réalisation de 17 L.E.S sur la base forfaitaire de 2 400 000 Francs toutes taxes comprises.

2 . AUTORISE le Maire à traiter par convention les modalités de versement et de remboursement de la somme avancée aux attributaires dont la situation le justifie.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

Le Maire

F. FLEMIN

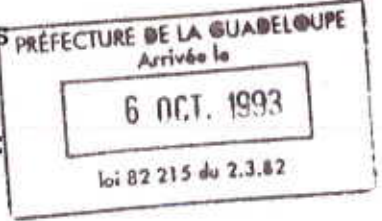
(GPE)





DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE DESHAIES



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE
93 - 03

N° DE LA
DELIBERATION

08

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Janny, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjoints).
DEFINEL Margueritte, MOLONGO Claudius, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMINETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Dugas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Ketty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre, NICOISE Robert.

D.C.D : Gontrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius

AMENAGEMENT DU BOURG MARIGOT NORD - POURSUITE ASSAINISSEMENT LE MARAIS
MODIFICATION PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 29 décembre 1992 et 04 juin 1993 par lesquelles le Conseil Municipal a :

- approuvé le Plan d'aménagement et les travaux à réaliser à l'entrée Nord du BOURG de DESHAIES.
- approuvé le Plan de financement des travaux
- sollicité diverses subventions
- autorisé le Maire à lancer un appel d'offres

Il rappelle rapidement les objectifs visés à travers ces travaux (restructuration du Bourg, amélioration de la circulation dans le bourg en privilégiant le déplacement piétonnier, meilleur écoulement des eaux pluviales, création d'une zone de loisir et d'espace public, préservation de la sécurité des enfants se rendant au Collège, lutte contre l'insalubrité etc.....).

DELIBERATION AFFICHEE
LE 28 septembre 1993

Deshaies, le 28/9/93
Le Maire

F. FLEMIN.

.../...

Le financement de ces travaux prévoyait une participation régionale de 300 000 FRF sur la dotation initialement prévue pour la commune.

Compte tenu de la révision à la baisse de la dotation régionale et l'affectation partielle sur des dossiers déjà bouclés financièrement, je vous propose de modifier comme suit le plan de financement :

ETAT FIDOM DECONCENTRE.....	900 000,00 F
DEPARTEMENT.....	1 055 000,00 F
REGION.....	110 000,00 F
COMMUNE (FONDS PROPRES).....	651 792,00 F
EMPRUNT.....	300 000,00 F
	<hr/>
	3 016 792,00 F

Le Conseil Municipal
Où l'exposé de Monsieur le Maire



DECIDE

- 1 . D'approuver le nouveau plan de financement
- 2 . De solliciter une subvention, de 110 000 Frs à la Région sur la dotation régionale à l'Equipement des Communes
- 3 . De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour faire avancer ce dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme
le Maire

F. ELEMINE



N° D'INSCRIPTION
AU REGISTRE

93 - 03

N° DE LA
LIBERATION

09



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

COMMUNE DE DESHAIES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE
OU EXTRAORDINAIRE DE

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le vingt-cinq du mois de septembre à seize heures, le Conseil Municipal de Deshaies, assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FLEMIN Félix, Maire.

PRESENTS : FLEMIN Félix, MEMANUEL Maxime, NOGLOTTE Raoul, CHARBONNE Ambroise, BERNIER Maxime, MARC Janny, THOMIAS Sincère, BEAUPERE François (respectivement 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e Adjoints).
DEFINEL Margueritte, MOLONGO Claudius, GARNIER Urbain, MARCEL Hélène, GAMINETTE Julien, GASTIN André (Conseillers Municipaux).

ABSENTS : DESBONNES Duvas, ALIDOR Clément, CHARLEMAGNE Hortense, RABOT Ketty, JEAN/PIERRE Jeanine, LACIDES Angebert, CHONKEL Léandre, NICCOISE Robert.

D.C.D : Gontrand BELLAIRE

SECRETARE DE SEANCE : MOLONGO Claudius

CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL - FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations des 05 mars 1988 et 28 Mars 1992 relatives à la construction du Garage Municipal notamment concernant son plan de financement conformément au devis estimatif préparé par le concepteur.

Afin de tenir compte de la mauvaise qualité du sol des travaux supplémentaires doivent être engagés sur recommandation du bureau de contrôle.

Ces travaux estimés à 320 000,00 FRS peuvent être financés comme suit :

Emprunt	170 000,00 F
Fonds Propres (prélèvement).....	150 000,00 F (B.P 1993)
	<hr/>
	320 000,00 F

DELIBERATION AFFICHEE
LE 28 septembre 1993

Deshaies, le 28/9/93
Le Maire

F. FLEMIN

(GP)

.../...


Le Conseil Municipal

Où l'exposé de Monsieur le Maire

- 1 . Approuve le montant des travaux supplémentaires à réaliser
- 2 . Autorise le Maire à lancer les travaux
- 3 . Autorise le Maire à solliciter un emprunt de 170 000 FRS auprès d'un Organisme Bancaire de la place au taux en vigueur et sur une durée de dix (10) ans.

- 4 . Lui donne pouvoir pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme
le Maire

A circular stamp with a blue border and a globe in the center. The text 'F. FLEMIN.' and '(GPE)' is visible on the right side of the stamp. A large, stylized blue signature is written over the stamp.

PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE
Arrivée le
6 OCT. 1997
loi 82 215 du 2.3.82